

Le Département de l'Indre

Recrute

pour sa Direction des Sports, de l'Animation et de la Jeunesse

Coordinateur administratif et sportif (H/F)

Placé(e) sous la responsabilité du Directeur des Sports, de l'Animation et de la Jeunesse, vos principales missions sont les suivantes :

MISSIONS

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Piloter la gestion administrative et budgétaire de la Plaine Départementale des Sports :

- Élaborer et suivre le budget de fonctionnement et d'investissement pour l'ensemble des évènementiels sportifs mis en place en lien avec l'agent responsable de l'évènementiel sportif,
- Participer à l'optimisation des coûts et rechercher des subventions, des partenariats et des mécénats auprès des organisateurs et constituer les demandes auprès des partenaires,
- Suivre les marchés publics pour les commandes de matériels et de prestations nécessaires au fonctionnement de la Plaine Départementale des Sports,
- Assurer le suivi des utilisateurs, des commandes, la facturation et l'encaissement des utilisations.

CONTRÔLER

En collaboration avec le directeur, contrôler l'organisation des évènements sportifs et mettre en œuvre les actes administratifs, juridiques, réglementaires :

- Contrôler le respect des normes d'hygiène et la mise en œuvre opérationnelle des consignes de sécurité au sein de la Plaine Départementale des Sports,
- Mettre à jour les procédures et les règlements garantissant la sécurité des personnes et des biens, puis veiller à leur application,
- Élaborer, optimiser et superviser les plannings d'utilisation des équipements et la gestion du contrôle de leur accès,
- Assurer l'élaboration et le suivi des conventions d'occupation du domaine public des différents usagers,

- Participer à la définition et au suivi d'opérations de travaux prévus sur le site de la Plaine Départementale des Sports,

DÉVELOPPER L'ÉVÉNEMENTIEL SPORTIF ET L'ASSOCIATIF

- Assurer le développement de la Plaine Départementale des Sports en recherchant de nouveaux usagers et de nouvelles cibles,
- Assurer par de nouvelles ressources une maîtrise de l'évolution des dépenses,
- Piloter en collaboration avec le directeur, dans le cadre du programme annuel des événements sportifs spécifiques, l'organisation des évènements sportifs (animer les réunions de préparation, assurer le reporting, prévoir les budgets nécessaires, s'assurer de la bonne tenue de l'événement) :
 - Veiller in situ au bon déroulement de chaque organisation,
 - Assurer des astreintes nécessaires au fonctionnement de l'établissement,
 - Mettre en place des animations au sein de l'équipement pour dynamiser son activité : organiser des réunions entre les porteurs d'évènements sportifs et les services ou directions opérationnelles, évaluer la faisabilité notamment technique, établir des cahiers des charges et procédures administratives, être capable d'évaluer l'impact financier des projets,
- Assurer régulièrement le reporting auprès du directeur sur l'ensemble des missions confiées.

CONDITIONS OU CONTRAINTES PARTICULIÈRES D'EXERCICE DU POSTE

- Temps complet : 39h/semaine avec possibilité d'amplitude en fonction des obligations du service,
- Travail en soirée et le week-end en fonction des nécessités du service.

PROFIL

- BAC+3 et/ou expérience significative,
- Permis B,
- Maîtrise du fonctionnement des collectivités et de l'évènementiel sportif.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT

- Recrutement statutaire sur les cadres d'emplois des rédacteurs ou des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives, par mutation, détachement ou liste d'aptitude, ou à défaut par voie contractuelle en application de l'article L332 du Code Général de la Fonction Publique,
- Rémunération statutaire + primes

Postes à pourvoir le 1er juillet 2026

Les candidatures manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae détaillé doivent être adressées à M. le Président du Conseil départemental de l'Indre, Direction des Relations Humaines, Place de la Victoire et des Alliés, CS 20639, 36020 CHÂTEAUROUX CEDEX ou par mail à : DRH-Recrutement@indre.fr

La limite des candidatures est fixée au **12 juin 2026**.